

Promotion de véhicules de transport routier propres et économes en énergie

2005/0283(COD) - 27/03/2006

Le Conseil a pris note des informations données concernant la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil, présentée par la Commission, relative à la promotion de véhicules de transport routier propres. L'objectif de la proposition est de réduire les émissions de polluants dans le secteur du transport et de contribuer à la création d'un marché pour les véhicules propres. La proposition est actuellement examinée par le Groupe "Environnement" et elle sera à terme adoptée par le Conseil "Environnement".